

CP/37/04

## **DECLARATION D'EUTELSAT CONCERNANT LA CHAÎNE AL-MANAR**

Paris, le 14 décembre 2004

Faisant suite à la décision du Conseil d'Etat, notifiée à Eutelsat le 13 décembre 2004, de faire cesser la diffusion de la chaîne Al-Manar présente dans le multiplex d'ARABSAT sur le satellite HOT BIRD™4 d'Eutelsat, Eutelsat vient officiellement d'être informée par Arabsat de la décision prise par Al-Manar de faire cesser volontairement sa diffusion à travers HOT BIRD™4.

Eutelsat confirme que la diffusion de la chaîne a cessé à 15h00 (heure de Paris).

Eutelsat souhaite saluer tout particulièrement les efforts déployés par l'Organisation Intergouvernementale ARABSAT dans ces circonstances, afin de permettre de préserver la continuité de service concernant l'ensemble des autres chaînes de télévision et stations de radio présentes dans son multiplex sur HOT BIRD™4.

### **Contact presse à Eutelsat**

Vanessa O'Connor, [voconnor@eutelsat.fr](mailto:voconnor@eutelsat.fr)

Frédérique Gautier, [fgautier@eutelsat.fr](mailto:fgautier@eutelsat.fr)

Tel: +33 1 53 98 38 88